

## CONSEIL MUNICIPAL DU 05 OCTOBRE 2009.

**Présents :** Mesdames MAGNOLER VERCRUYSSÉ CORDIER THOMAS  
Messieurs COLLETTE POULAIN BARRUET LAURENT LEHMANN MESSIO PARROT  
WRZOCHOL

**Absent excusé :** Monsieur Philippe DUCROCQ.  
Monsieur Philippe TOFFIN ayant donné procuration à Monsieur  
LEHMANN Pascal.

Absent non excusés : Monsieur Michel MELO.

**Secrétaire :** Monsieur Eric BARRUET.

### ORDRE DU JOUR :

- Lecture du compte rendu de la séance précédente.
- Acquisition d'un terrain à la mare rue du Bois du Jonc.
- Nomination d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au Syndicat Mixte des Marais.
- Vente de matériel d'espaces verts.
- Vente de logement au Clos du Poncelet.
- Informations diverses.

Ordre du jour supplémentaire :

- Tests fumées (aide technique et financière).
- Virement de crédits affaire Walck (alignement rue D.Eve).
- Compte rendu des ordures ménagères.
- Visite du marais le 02/10/2009.

**LECTURE DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE CELUI-CI EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ AVEC LES REMARQUES SUIVANTES :**

- TRAVAUX RUE DE L'AVENIR CHANGER LE TERME « PEUT ÊTRE » AU LIEU DE « PROBABLEMENT »
- TRAVAUX RUE R 1017 EAU POTABLE ET RENFORCEMENT DE LA SECURITIE INCENDIE » AU LIEU « D'ASSAINISSEMNT ».

### ACQUISITION D'UN TERRAIN À LA MARE RUE DU BOIS DU JONC :

Le conseil municipal doit se prononcer sur l'acquisition pour l'euro symbolique des parcelles

- B 362 pour 365 m<sup>2</sup> sur le territoire de St-Martin-Longueau
- A 329 pour 35 m<sup>2</sup> sur le territoire de Pont-Ste-Maxence, cédées par la famille PIGONI.

Les frais de notaires correspondant à cette opération s'élèvent entre 300 et 400 € seront à charge de la commune.

Monsieur WRZOCHOL informe les membres du conseil municipal que la facture du bornage a été soldée par la famille PIGONI. S'agissant d'une indivision, il conviendra de s'informer si la commune doit régler une partie des frais de géomètre (721 €).

Monsieur le Maire remercie la famille PIGONI ainsi que Monsieur WRZOCHOL pour les services rendus, notamment sur le renforcement de la mare.

Courant octobre une clôture sera installée.

Les membres du conseil se prononcent favorables à l'unanimité.

### **NOMINATION D'UN DÉLÉGUÉ TITULAIRE ET D'UN DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT AU SYNDICAT MIXTE DES MARAIS :**

Monsieur le Maire fait un résumé sur les perspectives du nouveau syndicat qui va remplacer l'actuel avec comme principal partenaire, le Conseil Général.

Désignation des délégués.

Candidats titulaires :

- Madame THOMAS Lucienne.

Madame Lucienne THOMAS est élue titulaire.

Candidats suppléants :

- Monsieur DUCROCQ Philippe.

Monsieur Philippe DUCROCQ est élu suppléant.

### **VENTE DE MATÉRIEL D'ESPACES VERTS :**

La tondeuse précédente ayant été remplacée par une tondeuse grand gabarit, Monsieur le Maire propose la vente de la première au prix de 3 500 €. Une diffusion auprès des communes de la CCPOH sera faite par mail ainsi qu'aux vendeurs spécialisés et le cas échéant sur internet.

Monsieur MESSIO souhaite également qu'une information soit faite auprès de la population par l'intermédiaire du SML.

### **VENTE DE LOGEMENT AU CLOS DU PONCELET :**

La Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture de l'Oise demande l'avis du conseil municipal pour vendre un logement (qui était loué jusqu'à présent) au 13 imp du Dieu Mars au profit de PEIXOTO Anthony et de BOUTEILLER Aurélie.

Le conseil municipal doit délibérer sur ce sujet :

- 4 voix pour
- 1 défavorable.
- 8 abstentions.

### **INFORMATIONS DIVERSES :**

#### **Tests fumées (aide technique et financière) :**

52 cas ont été révélés non conformes avec le déversement d'eaux pluviales dans le réseau d'eaux usées. Une réunion a été programmée avec la lyonnaise et les riverains concernés, 14 se sont présentés, un délai d'un an a été décidé pour la mise en conformité.

Il sera éventuellement possible d'obtenir une aide financière pour la mise en conformité par l'agence de l'eau sous certaines conditions.

Echange par débat sur la conduite à tenir par la municipalité dans le cadre de cette mise en conformité des habitations.

### **Virement de crédits affaire Walcke (alignement rue D.Eve) :**

Suite à la décision du Tribunal Administratif sur le dossier WALCKE, il est nécessaire de réaliser un virement de crédits à hauteur de 700 € suite à une erreur de procédure d'alignement.

- 022 : - 700 €
- 678 : + 700 €

### **Compte rendu des ordures ménagères :**

Monsieur le Maire signale que le compte rendu a été diffusé par mail aux membres du conseil municipal et demande s'il y a des remarques sur le contenu.

### **Visite du Marais le 02/10/2009 :**

Monsieur le Maire fait un compte rendu de la dernière visite du marais. Monsieur VANTOME a donné les objectifs du syndicat de préservation de la faune et la flore du Marais. La construction de la maison du marais sur le territoire de Monceaux est prévue en 2010 pour une ouverture probable en 2013.

Madame VERCRUYSSSE signale que les colis des aînés souffrant et ne pouvant se rendre au repas seront distribués fin octobre et non plus comme auparavant le jour du repas.

RPI :

Monsieur LAURENT François signale qu'il a été élu Président du syndicat et que Madame CAROLE Marinette a été élue Vice-Présidente.

Madame MAGNOLER signale que la rentrée scolaire s'est passée sans problème particulier.

La cantine fonctionne maintenant correctement, chacun a pris ses marques et l'organisation s'est mise en place.

Monsieur PARROT demande si le problème du bruit dans le réfectoire est résolu, Monsieur le Maire répond qu'une solution ne peut être trouvée à la hâte un rendez-vous est fixé avec un professionnel le mercredi 7 octobre prochain pour proposer un devis.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 h 22.